

Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)

Le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF en anglais), opérationnel depuis juin 2008, est un partenariat mondial consacré à la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts, à la conservation des stocks de carbone forestier, à la gestion durable des forêts et au renforcement des stocks de carbone forestier (REDD+). Le FCPF aide les pays forestiers tropicaux et subtropicaux à développer des systèmes et des politiques pour la REDD+ et leur fournit des paiements basés sur les résultats de réduction d'émissions. Le FCPF complète les négociations de la CCNUCC sur REDD+ en démontrant l'application de la REDD+ à l'échelle des pays.

Au cours de ses deux premières années d'activités, le FCPF a établi un cadre et des procédures de préparation à la REDD+ pour aider les pays à être prêts pour les futurs systèmes d'incitations financières. Ce cadre permet à chaque pays participant de mieux cerner son état de préparation à la REDD+, en particulier en élaborant des scénarios de référence, en adoptant une stratégie REDD+, en définissant des systèmes de suivi et en mettant en place des dispositifs nationaux de gestion de la REDD+, selon des méthodes inclusives de toutes les parties prenantes clés nationales.

La structure de gouvernance du FCPF comprend un Comité des participants de 28 membres, élus par les pays REDD participants et par les contributeurs financiers, six observateurs nommés par les peuples autochtones tributaires des forêts et les autres populations forestières, les ONG et les organisations internationales, et enfin la Banque mondiale. La Banque mondiale est l'administrateur du Fonds de préparation et du Fonds carbone, fournit des services de secrétariat, et est le partenaire de mise en œuvre du FCPF qui fournit un appui technique aux pays REDD participants et fait due diligence sur des questions telles que les politiques fiduciaires et les mesures de sauvegardes environnementales et sociales. Il est prévu que d'autres entités rejoignent la Banque mondiale en tant que partenaires de mise œuvre du FCPF.

Trente sept pays REDD (14 en Afrique, 15 en Amérique latine et aux Caraïbes et huit en Asie-Pacifique) ont été choisis dans le cadre du partenariat. À ce jour, onze pays (l'Argentine, le Costa Rica, le Ghana, Guyana, l'Indonésie, le Kenya, le Mexique, le Népal, le Panama, la République démocratique du Congo et la République du Congo) ont soumis des propositions de préparation (R-PP en anglais), qui ont été examinées par des Panels consultatifs techniques ad hoc et par le Comité des Participants. La Banque mondiale fait actuellement sa due diligence sur ces propositions dans l'objectif de conclure des accords de subvention d'un montant allant jusqu'à 3,6 millions \$, afin d'aider ces pays à réaliser le travail de préparation proposé. De nombreux autres pays emboîtent le pas aux onze premiers et présenteront leur R-PP aux prochaines réunions du Comité des Participants. Tous les R-PP sont disponibles en ligne sur le site www.forestcarbonpartnership.org.

Quatorze contributeurs financiers (l'Agence Française de Développement, l'Allemagne, l'Australie, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, le Japon, The Nature Conservancy, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume Uni, la Suisse et l'Union européenne) ont engagé un montant d'environ \$165 millions pour le FCPF (\$115 millions pour le Fonds de préparation et \$50 millions pour le Fonds carbone). Des discussions sont en cours avec des contributeurs, actuels ou nouveaux (gouvernements et organisations) pour des contributions supplémentaires.

À ce jour, l'accent a été mis sur l'état de préparation à REDD+ mais il est prévu que le Fonds carbone, source de paiements des réductions vérifiées d'émissions générées par les

programmes REDD+ dans les pays qui sont prêts à la REDD+, ou qui ont considérablement progressé dans cette voie, sera lancé au cours de l'année 2010 sous la forme d'un partenariat public-privé.

Le FCPF collabore étroitement avec d'autres initiatives, en particulier le Programme ONU-REDD établi par la FAO, le PNUD et le PNUE et le Programme d'investissement forestier administré conjointement par les Banques multilatérales de développement.

Les résumés de toutes les réunions du FCPF, notamment toutes les décisions sont disponibles à l'adresse www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/54.

Un tableau de bord indiquant l'avancement des pays dans leur préparation à la REDD+ est disponible à l'adresse www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/283.

Les pays REDD intéressés à rejoindre le FCPF doivent envoyer une manifestation d'intérêt à FCPFSecretariat@worldbank.org. Veuillez noter qu'en vertu de la décision du Comité des Participants, la sélection de pays supplémentaires dépendra des résultats de l'évaluation en cours du FCPF et de la disponibilité des ressources financières.

Pour plus d'informations sur le FCPF, consultez le site www.forestcarbonpartnership.org.